

UNIS POUR AGIR ET PRÉSERVER VAUX-SUR-MER

ENVIRONNEMENT / ESPÈCES PROTÉGÉES



Fin décembre 2021, le département a acquis une parcelle dans le Bois de Millard dans le cadre de sa politique de protection des Espaces Naturels Sensibles.

Nous sommes particulièrement satisfaits de cette nouvelle car cela fait plus de 5 ans que nous alertons sur la nécessité de protéger cette zone méconnue du grand public mais très appréciée des naturalistes.

En effet, le Bois de Millard et "la Vallée du Pérat", s'étendent sur environ 25 ha au nord de la commune et constituent un des derniers corridors écologiques entre les marais littoraux du Pays Royannais et le Marais de Saint-Augustin.

Ce vaste espace abrite des centaines d'espèces mais surtout des espèces rares, protégées ou menacées au niveau national et international comme le Grand capricorne et la Rosalie des Alpes.



En attendant que les mesures de valorisation et de protection soient mises en place, nous partageons quelques photos de cette biodiversité remarquable.

Légende de gauche à droite : Céphalantère rouge, Petit Mars changeant, Rosalie des Alpes, Agrion jouvencelle, Chardonneret élégant, Mésange huppée.

Crédit photos : Sophie Huberson Debry

Nous contacter : upvaux@gmail.com ou 06.12.41.21.66





DEMAIN VOUS APPARTIENT

SOYONS AUDACIEUX, PERTINENTS ET INNOVANTS

Deux années se sont déjà écoulées depuis les élections municipales de Mars 2020.

Que s'est-il passé dans notre commune avec ce contexte sanitaire ?

Les propositions de campagne de 2020 de la majorité actuelle ont-elles été réalisées ou sont-elles en cours ?

DES ACTIONS CONCRÉTISÉES MAIS AURAIT PU MIEUX FAIRE

Rénovation, travaux, voirie : Des réalisations, certes, mais pour certaines sans la consultation systématique des riverains.

Animation, associations : La ville de Vaux-sur-Mer compte de nombreux événements accessibles à tous et gratuits. Nous regrettons qu'ils ne soient pas plus innovants et audacieux.

La vie associative est variée et forte à travers l'engagement de ses bénévoles. Une meilleure communication leur serait profitable pour mieux les connaître.

QUATRE ANNÉES POUR BOUCLER LE PROGRAMME

Le centre bourg : Projet audacieux pour embellir, dynamiser et développer, initié en janvier 2020 autour d'une commission spécifique à laquelle participe "Demain Vous Appartient - DVA". Où en est ce projet ?

Actions sociales : Lu dans le programme 2020: "accompagner l'installation de nouveaux médecins". Notre groupe DVA avait proposé la construction de locaux que les professionnels de santé pourraient louer. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Sport : Soulignons les projets novateurs. Et le city stade ? promesse de campagne ou projet en cours ?

Environnement : protéger le bois de Millard, valoriser le Marais de Pontailiac, accompagner la mobilité électrique. Qu'est-il prévu dans ce domaine ?

Développement économique : réaménager le Val Lumière. Pouvons-nous connaître l'avancée de ce projet ?

QUELQUES REMARQUES

Le futur centre aquatique : Nous regrettons que notre ville n'ait pas postulé à l'appel d'offres communautaire mais il semblerait que Vaux-sur-Mer n'ait plus de foncier.

Jumelage : Il existe des partenariats "sable et neige" avec une station des Pyrénées, permettant ainsi de faciliter l'emploi saisonnier. Peut-être une nouvelle piste que notre groupe avait inscrit dans son programme.

UN PROGRAMME, C'EST AVEC VOUS POUR AVANCER ENSEMBLE

Cette ligne de conduite était celle indiquée autour de nos propositions de 2020. La Covid n'empêche pas les débats, les études et les propositions.

Les réunions de quartier envisagées arrivent à point ainsi qu'une nouvelle action solidaire "l'heure civique". Espérons que tout ceci sera fructueux en termes d'échanges mais surtout de suivis.

Les mois à venir devraient être placés sous le signe de la réouverture des établissements restés fermés jusqu'à présent et vers la reprise d'une vie "normale". **Le contexte est donc parfait pour être audacieux.**

Ludivine CAMEL et Béatrice RENU
pour « Demain Vous Appartient »

Tél. 06 82 42 64 97 / Courriel : dva.vaux@gmail.com



Inscrivez-vous à lettre d'information de la ville : vous aurez ainsi connaissance des informations locales et des événements se déroulant sur la commune de Vaux-sur-Mer.

Pour s'abonner :

www.vaux-sur-mer.fr/newsletters